

La programmation 2007-2008 dans les régions est déjà lancée

Le premier bulletin de la saison 2007-2008 présente un aperçu des thèmes qui seront abordés par les sections régionales au cours de la saison 2007-2008 qui est déjà amorcée. Les activités proposées à Montréal, en Outaouais et à Québec touchent des sujets d'actualité et porteurs de changement, bien entendu, la conjoncture économique, mais également, le Rapport Castonguay sur la santé, le développement de l'Amérique du Sud, l'économie du sport, la contribution de Milton Friedman à la science économique et les impacts de la hausse du dollar canadien sur l'industrie pour n'en citer que quelques-uns.

L'année 2007-2008 est tout particulièrement importante pour la région de l'Outaouais puisque le Congrès annuel de l'ASDEQ aura lieu à l'hôtel Hilton-Lac Leamy de Gatineau du 14 au 16 mai 2008 sous le thème « *Les défis économiques à long terme : perception et réalité* ». Un comité organisateur sous la direction d'Éric Sanscartier, Président du Congrès 2008, est à l'œuvre depuis quelque temps déjà pour préparer un congrès qui s'annonce très prometteur. C'est donc un rendez-vous important que vous voudrez certes inscrire dès maintenant à votre agenda.

À Montréal

Lors d'une dégustation de vins et fromages, tenue le 27 septembre dernier à La Maison du Gouverneur, site historique où se trouve le siège social de la Société des alcools du Québec, la section de Montréal a dévoilé sa programmation pour la saison 2007-2008, avec une nouvelle série de conférences sur l'actualité et les enjeux économiques du Québec. À noter qu'il reste quelques conférenciers à confirmer.

Novembre 2007

Les besoins et le financement des infrastructures d'ici 2030
Avec **Pierre-Alain Schieb**, OCDE (12 novembre)

Les perspectives économiques du Conference Board
Avec **Pedro Antunes, Marie-Christine Bernard** et **Mario Lefebvre**, Conference Board (28 novembre)

Janvier 2008

Rapport Castonguay sur la santé

Février 2008

« La grande modération : le changement de la dynamique cyclique des États-Unis »
Avec **Olivier Gervais**, UQÀM

Mars 2008

Série Industrie - L'industrie du papier
Avec **Paul Leclair**,
Conseil des produits des pâtes et papiers

Avril 2008

Série Histoire - Le développement de l'Amérique du Sud
Avec **Claude Morin**, Professeur de UdM, à la retraite

Équipe de rédaction

Directeur du bulletin:
Gilles René
Collaborateur:
Charles A. Carrier
Conception et design:
François Akio Côté

En Outaouais

Comme le veut une tradition maintenant bien établie, la saison 2007-2008 a débuté le 20 septembre par une soirée "Vins et Fromages" au restaurant Piz'za-za à Gatineau. Cette soirée fut une excellente occasion de renouer ou tisser des liens avec des membres ou ami(e)s de l'ASDEQ, tout en dégustant une sélection de vins et fromages.

Le programme de conférences a débuté le 24 septembre avec Mme Maria Rosa Lunati, économiste à l'OCDE qui est venue parler du rôle de l'innovation comme accélérateur de croissance pour les PME et M. Marcos Bonturi, chef de la Division de la Politique structurelle au sein du même organisme, qui a fait part des travaux menés par le Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Les activités de la région compteront aussi la tenue de sessions traditionnelles telles que la revue des travaux du prochain récipiendaire du Prix Nobel en science économique, et la rencontre avec les étudiants de l'Université d'Ottawa qui sont intéressés par l'économie et désireux d'en savoir plus sur la profession d'économiste. De plus, bien que des contraintes de calendrier aient empêché la tenue de la rencontre annuelle sur le Budget fédéral au cours des deux dernières années, il est proposé de reprendre cette session, qui par le passé constituait l'un des temps forts de la programmation de l'ASDED-Outaouais. Aussi, afin de lever le voile sur les travaux à caractère économique de certaines institutions de la région, la région organise à nouveau une « *Journée portes ouvertes* » qui permettra, le 25 octobre, de mieux connaître *Industrie Canada*, l'hôte de cette année, et les enjeux qui le préoccupent.

Puisque les enjeux économiques sont plus que jamais présents dans l'actualité, la section de l'Outaouais ne dérogera pas à sa mission de contribuer à stimuler les débats sur les grandes questions économiques et tenter d'en faciliter la compréhension. Ainsi, les conférenciers aborderont des sujets aussi variés que l'économie du sport, la contribution de Milton Friedman à la science économique, l'énergie et l'environnement, la question autochtone et les défis économiques de l'Amérique latine. Comme on pourra le constater, les sujets sont variés et promettent des échanges d'idées enrichissants.

À Québec

La saison 2007-2008 de la région de la Vieille Capitale comportera huit activités diversifiées qui intéresseront autant les économistes que ceux qui œuvrent ou sont intéressés par les politiques publiques et l'économie. Tout d'abord, le 25 octobre, M. Martin Coiteux, professeur aux Hautes études commerciales de l'Université de Montréal, nous présentera un exposé sur l'économie plus qu'émergente du Brésil. Le 14 novembre, nous aurons le plaisir d'entendre M. Pierre-Alain Schieb, responsable du Programme sur l'avenir à l'OCDE, qui nous entretiendra de l'importance pour le développement économique des infrastructures à l'horizon 2030, ainsi que des modes de financement qui s'offrent aux États.

Le programme de cette année comporte aussi deux colloques : en décembre, il y aura un colloque sur les impacts de la hausse du dollar canadien sur l'industrie, les finances des administrations publiques et les finances personnelles du consommateur ; et le 17 janvier prochain, le 16e Colloque sur la conjoncture régionale mettra l'emphase sur les 400 ans d'histoire de l'économie de la Ville de Québec.

Le 15 février, l'ASDEQ se joindra aux Journées d'économie appliquée du Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'Environnement et des ressources Naturelles (GREEN) de l'Université Laval et du Centre interuniversitaire sur le Risque, les Politiques Économiques et l'Emploi (CIRPÉE). Le modèle de prévision économique du ministère des Finances y sera exposé.

En mars, deux activités seront aussi tenues, l'une sur les recommandations de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agro-alimentaire au Québec, et l'autre celles du Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions-ressources et à la nouvelle économie. Notre dernière activité, le 28 avril 2007, portera sur le rapport de la Banque du Canada sur la politique monétaire.

Vente d'Alcan à des intérêts étrangers

L'édition de *Le Devoir* du mardi 17 juillet 2007 contenait une libre-opinion de Rodrigue Tremblay qui s'intitulait : « *Le Canada vend ses joyaux économiques* ». Le contenu de l'article suit.

Le Québec est un géant de l'hydroélectricité, avec une production annuelle moyenne de quelque 34 000 mégawatts. Au-delà de la moitié de l'énergie hydroélectrique au Canada est produite au Québec. C'est dans cette optique que la vente de la société Alcan à des intérêts étrangers est d'une importance particulière.

Alcan est le plus important producteur industriel d'électricité au Québec. Elle doit en grande partie sa position stratégique enviable à des concessions hydroélectriques que lui a consenties le gouvernement du Québec, sorte de subventions annuellement renouvelables, sous la forme de permis de barrages privés hydroélectriques.

Le 12 juillet, un «cheval blanc», le consortium anglo-australien Rio Tinto, a annoncé son intention de prendre le contrôle de la société canadienne Alcan, avec la bénédiction unanime du conseil d'administration d'Alcan.

On a une idée de l'importance d'une telle transaction anticipée quand on considère que le dollar canadien a gagné un demi-cent US sur les marchés des changes à la suite de l'annonce, reflet de la demande accrue pour la devise canadienne qu'un tel achat provoquera.

Le dollar canadien carbure présentement avec le prix record pour le pétrole de l'Alberta et la hausse des prix des matières premières, et si la vente de feu des grandes entreprises canadiennes à des intérêts étrangers se poursuit, en plus de faire du Canada une économie de succursales, elle poussera le dollar canadien vers la parité avec le dollar américain beaucoup plus rapidement que prévu.

Mais pourquoi les entreprises étrangères comme Alcoa et Rio Tinto tiennent-elles tant à mettre le grappin sur la société Alcan? En plus d'accroître les risques d'une cartellisation du marché mondial de l'aluminium en faisant de Rio Tinto le plus grand producteur d'aluminium au monde, l'absorption d'Alcan par Rio Tinto permet à cette dernière d'acquérir les substantielles concessions hydroélectriques que le gouvernement du Québec a consenties à Alcan tout au long du XXe siècle.

En effet, Alcan est le plus important producteur indépendant et le plus grand utilisateur industriel d'hydroélectricité au Québec. C'est un producteur d'aluminium qui produit sa propre énergie électrique grâce à des barrages hydroélectriques et des centrales hydroélectriques qu'elle possède dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et cela à un prix coûtant minime.

À commencer par le gouvernement Taschereau dans les années 20, les gouvernements successifs du Québec ont concédé quelque 74 000 km² de ressources hydrauliques à Alcan pour son usage exclusif, en échange de la construction d'usines de raffinerie d'aluminium, à même une alumine qui provient de l'extérieur. De 1926 à la fin des années 1950, Alcan a donc pu construire 27 barrages et ouvrages de régulation et six centrales hydroélectriques au Québec, dont trois en tant que locataire de la rivière Péribonka en vertu d'un bail valide jusqu'à la fin de 2033 (renouvelable jusqu'en 2058). C'est ce qui permet à Alcan de produire annuellement plus de deux milliards de kWh (2000 mégawatts) d'électricité au Québec seulement.

Alcan est ainsi en mesure de répondre à 90 % des besoins énergétiques de ses alumineries en territoire québécois (les autres 10 % proviennent d'un contrat d'achat d'énergie conclu en 1998 avec Hydro-Québec, entente qui s'étend jusqu'en 2023). Alcan est donc une sorte d'Hydro-Québec privée, de sorte que si Alcan est vendue à des intérêts étrangers, c'est aussi une partie du Québec qui est vendue à l'étranger. C'est une raison de prêter une attention particulière à cette prise de contrôle d'Alcan par une société étrangère comme Rio Tinto.

Je ne doute pas que Rio Tinto respectera les conditions que le gouvernement du Québec a imposées à Alcan en contrepartie des concessions de tout ordre que cette dernière a reçues dans le passé. Mais c'est de l'avenir qu'il s'agit lorsqu'on soulève des préoccupations légitimes, surtout en ce qui concerne l'importance réelle du siège social de la nouvelle filiale Rio Tinto-Alcan et des projets d'expansion de cette filiale.

D'entrée de jeu, disons que Rio Tinto n'est pas à l'abri des pressions pour centraliser ses activités mondiales. Ainsi, l'an dernier, elle a fermé le siège social de sa division Rio Tinto Iron & Titanium (RTIT) de Montréal et l'a déplacé vers le Royaume-Uni. Cette fois-ci, elle promet que le siège social de sa nouvelle filiale Rio Tinto-Alcan demeurera à Montréal. Pour cinq ou dix ans, ce sera sans doute le cas. Mais, comme c'est arrivé pour le siège social de la Banque Royale, qui est toujours techniquement à Montréal mais dont la plupart des activités vitales ont été transférées à Toronto, laissant derrière une coquille vide, on peut craindre que des services de gestion s'y prêtant ne soient peu à peu concentrés à Londres afin de satisfaire aux critères de rentabilité stricts de Rio Tinto. C'est le privilège d'un propriétaire.

Cela m'incite à dévoiler le fait suivant. En 1979, lorsque j'étais ministre de l'Industrie et du Commerce, j'avais anticipé ce qui se produit aujourd'hui, à savoir que tôt ou tard une société étrangère verrait un avantage financier à mettre la main sur le joyau industriel qu'est Alcan afin de devenir le producteur d'aluminium le plus concurrentiel au monde. Afin de préserver le bien commun de tous les citoyens du Québec, je m'étais entendu avec les trois grands de la finance québécoise, soit la Banque Nationale, le Mouvement Desjardins et la Caisse de dépôt et placement, pour mettre sur pied, en collaboration, une banque d'affaires québécoise, dont la vocation première devait être de garder le contrôle de grandes entreprises rentables et stratégiques pour le développement économique futur du Québec. Le premier ministre René Lévesque était d'accord.

J'ai fait allusion dans mon livre *Le Québec en crise* (p. 216-217) à cet épisode. Lorsque des oppositions à ce projet venant de l'intérieur même du gouvernement firent en sorte de torpiller le projet, je n'eus guère d'autre choix que de démissionner. Et le Québec est toujours très vulnérable devant le danger de perdre ses principaux leviers économiques, surtout dans le domaine des ressources naturelles, mais dans quelques années ce sera aussi dans le domaine bancaire et dans d'autres secteurs névralgiques.

Le « Maître chez nous » du premier ministre Jean Lesage, au début de la Révolution tranquille, semble bien loin. Il faudrait peut-être mieux parler de « Démission tranquille ».

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone :
514.342.7537
Télécopieur :
514.342.3967
Courriel :
national@asdeq.org
Internet :
www.asdeq.org

Privatisation complète ou partielle d'hydro-Québec

A la suite de la récente parution d'un document de réflexion « Privatiser Hydro-Québec : pourquoi et comment » de Claude Garcia et Marcel Boyer (voir http://www.iedm.org/uploaded/pdf/aout2007_fr.pdf), certains économistes de l'ASDEQ ont formulé des commentaires personnels que nous reproduisons ci-après. Claude Garcia est un administrateur de sociétés et ancien président de la Standard Life, et Marcel Boyer est vice-président et économiste en chef de l'Institut économique de Montréal (IÉDM), titulaire de la Chaire Bell Canada en économie industrielle de l'Université de Montréal et fellow du CIRANO, qui est un centre interuniversitaire de recherche, de liaison et de transfert des savoirs en analyse des organisations.

Avant de proposer la privatisation d'Hydro-Québec

Le 3 septembre 2007

L'Institut économique de Montréal (IÉDM) publiait la semaine dernière un document présentant deux propositions : la privatisation complète d'Hydro-Québec soutenue par Claude Garcia ; et sa privatisation partielle soutenue par Marcel Boyer.

Ce texte est intéressant parce qu'il nous fait réaliser certains points très positifs :

- Hydro-Québec a une plus grande valeur marchande que l'on croyait habituellement advenant que le gouvernement décide de vendre cette société d'État.
- Cette valeur marchande serait plus grande si le gouvernement permettait un renchérissement du prix de l'électricité au Québec.
- Cette valeur pourrait même excéder la dette actuelle du gouvernement.
- Les tarifs d'électricité en vigueur au Québec sont beaucoup plus bas que chez nos voisins (En avril 2006, le prix moyen par kWh dans le secteur résidentiel était de 6,6 ¢ au Québec comparativement à 11,2¢ à Toronto, 19,2¢ à New York et 23,8¢ à Boston).

Face à ce constat et au fait que le gouvernement du Québec aura, dans le futur, d'importants besoins financiers (dépenses en santé suite au vieillissement de la population, dépenses en éducation et formation de la main-d'œuvre, renouvellement des infrastructures, etc.), il est tout à fait justifié de se demander s'il serait opportun pour le gouvernement de hausser le prix de l'électricité pour qu'il soit plus proche de celui du marché (nos voisins immédiats) et par la suite de vendre Hydro-Québec pour se débarrasser de sa dette et du service de cette dette (le paiement annuel d'intérêts sur la dette) de façon à avoir une plus grande marge de manœuvre financière pour faire face à ses besoins futurs.

Il est extrêmement important de bien séparer l'analyse de ces deux propositions, ce qui, hélas, n'est pas fait clairement dans le document de l'IÉDM. Une hausse graduelle du prix de l'électricité, accompagné par des mesures pour réduire son impact sur les plus démunis peut, par elle-même, hausser substantiellement les revenus du gouvernement et lui permettre de beaucoup mieux répondre à ses besoins futurs. Un prix plus élevé favorisera une meilleure utilisation de cette ressource et les épargnes ainsi réalisées permettront une hausse des exportations d'électricité et une augmentation des revenus d'Hydro-Québec et donc du versement de ses dividendes au gouvernement.

Cette démarche vers un renchérissement du prix de l'électricité devra certes être longue et tant qu'un bon bout de chemin ne sera pas fait, il est peu utile, selon moi, de considérer des propositions fermes de privatisation. Je pense qu'il est important de concentrer nos énergies sur le besoin de réaliser ce renchérissement.

Entre-temps, et avant de faire des propositions fermes sur la privatisation complète ou partielle d'Hydro-Québec, il me semble important que les économistes répondent à plusieurs questions relatives aux implications d'un tel changement sur les finances publiques, sur l'économie du Québec et sur le bien-être des Québécois.

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone :
514.342.7537
Télécopieur :
514.342.3967
Courriel :
national@asdeq.org

Quand nous, économistes, parlons de privatisation, nous avons habituellement en tête un modèle où un monopole d'État est remplacé par des entreprises privées qui opèrent dans un environnement de concurrence. Cependant, dans certains marchés où des investissements considérables sont nécessaires et où il y a un avantage à être une très grosse entreprise, le nombre d'entreprises privées opérant sur un territoire (comme le Québec) est souvent très restreint. C'est ce que l'on voit dans le secteur des ressources naturelles (au niveau de l'extraction, de la transformation et de la distribution).

Dans un tel cas, il y a un risque qu'en enclenchant le processus de privatisation, on remplace un monopole d'État par un oligopole privé ou même un monopole privé. Veut-on risquer que le Québec soit à la merci d'un monopole privé qui opère ses barrages et/ou son réseau de distribution d'électricité ? Un des défis des promoteurs de la privatisation d'Hydro-Québec sera de démontrer que cette option ne créera pas à long terme une telle situation qui ferait en sorte qu'une bonne partie de la rente sur la production d'électricité au Québec échappe aux Québécois et à leur gouvernement.

Il y a de grands avantages à ce que le réseau de production et de distribution d'électricité soit conçu et opéré globalement, notamment au niveau de la capacité de maintenir le service aux usagers face à divers incidents. C'est une des leçons de la crise du verglas de janvier 1998 et de la grande panne en Ontario en août 2003. Un autre défi pour les promoteurs de la privatisation d'Hydro-Québec, sera de démontrer que la solution qu'ils proposent maintiendra ces avantages.

Avant de faire des comparaisons hâtives entre la privatisation d'Hydro-Québec et celle de l'extraction du pétrole en Alberta, il faut s'assurer que les caractéristiques de ces deux ensembles sont très similaires. Selon moi, il y a des différences suffisamment importantes qui peuvent faire en sorte que la solution optimale en terme de structure de marché peut différer entre ces deux cas. Les conséquences pour les Albertains de l'arrêt de

quelques semaines d'un chantier faisant l'extraction de pétrole des sables bitumineux sont très différentes des conséquences pour les Québécois de l'arrêt d'une grande centrale électrique ou de la chute d'une ligne majeure de transmission d'électricité en plein hiver.

Enfin, il n'est pas toujours bon de vendre des actifs fort prometteurs en terme de taux de rendements futurs pour réduire rapidement sa dette, surtout si le coût de financement de cette dette est moindre que ce taux de rendement attendu et si la province n'a pas de problème de liquidités et peut emprunter à un coût raisonnable sur les marchés financiers. Dans la conjoncture actuelle, il y a tout lieu de croire que la valeur des unités de production d'énergie propre continuera de s'accroître.

En attente d'analyses plus exhaustives sur les mérites de la privatisation, on est certes justifié de croire, surtout si la valeur marchande potentielle d'Hydro Québec peut aujourd'hui correspondre à la dette du Québec, que la nationalisation de l'électricité au Québec dans les années 1960 n'a pas été une mauvaise affaire pour les Québécois. Il faudrait donc être aussi sage à l'avenir que ceux qui ont pris cette décision et réalisé ce projet.

Jean-Pierre Aubry

Économiste-conseil et

Président du Comité des politiques publiques, ASDEQ



Caisse de dépôt et placement
du Québec

La Financière
agricole

Québec 

Vendre Hydro-Québec : pensons-y même pas !

Le 15 septembre 2007

Le soleil - point de vue

Entre les tenants de la privatisation d'Hydro-Québec (Boyer et Garcia - www.econometrikplus.com/Documents_PDF/Garcia-Boyer-aout2007.pdf) et certains qui prônent la non privatisation (Bernard - <http://argent.canoe.com/lca/infos/quebec/archives/2007/08/20070829-124714.html>), on constate des similitudes: nécessité d'augmenter au maximum la tarification d'électricité pour faire payer plus aux ménages et aux entreprises, arguant qu'il pourrait en découler une baisse de taxes.

Ce n'est là que spéculation d'économistes d'abord préoccupés par une vision micro-économique à court terme et non par les conditions générales du développement économique à long terme. On n'avance aucun chiffre, mais on soutient que ce prix devrait être le plus élevé possible en comparaison à ce qui se paie dans des pays aux prises avec de graves problèmes d'approvisionnement en énergie et qui doivent payer le gros prix pour s'en sortir.

D'autres sont aussi contre la privatisation, mais soutiennent que les tarifs payés devraient être égaux au prix d'opportunité, tel celui qu'on a déjà pu obtenir sur le marché «spot américain» (environ 8 cents/kWh) par comparaison au prix moyen actuel de 6,6 cents.

Les tarifs d'électricité

Les tarifs d'électricité doivent augmenter en fonction de deux facteurs : 1) S'assurer que le prix va permettre de financer les nouveaux investissements pour satisfaire l'accroissement de la demande intérieure d'électricité au Québec à moyen et à long terme et à payer le remplacement des équipements rendus désuets. 2) Assurer l'actionnaire (i.e. le gouvernement qui représente tous les québécois) de pouvoir retirer un rendement normal en terme de bénéfices (autour de 15-20% — ce qui est excellent en affaires).

Cependant, une mise en garde s'impose. Ne jamais investir spécifiquement pour satisfaire une demande étrangère (exportation) non soutenable à long terme. La raison est simple. L'électricité ne se transporte pas sur de longues distances dans des contenants. Elle ne peut qu'être disponible à des voisins immédiats, tels certains États américains, en prolongeant sans trop de frais nos lignes de transport d'électricité. Jusqu'ici, Hydro-Québec est rentable et a bien répondu aux attentes. Au point où certains prônent maintenant sa privatisation.

René Lévesque considérait la force hydraulique du Nord comme une richesse collective et principal facteur de développement économique à long terme lorsqu'on a nationalisé la production d'électricité au Québec.

Avantages et désavantages de la privatisation d'Hydro

Les économistes de la haute finance ont vite saisi que la privatisation d'Hydro-Québec, via le canal du marché boursier, en ferait une cible de choix à acquérir. Ce faisant, ils enlèveraient la richesse collective des mains du gouvernement, mandataire de tous les Québécois pour gérer cette richesse qu'est la force hydraulique du grand Nord pour son approvisionnement en électricité.

Cette privatisation n'aurait rien à voir avec celle d'avant la nationalisation, lorsqu'il existait une multitude de petites centrales électriques. Non, on envisage que le monopole public actuel devienne un monopole privé aux mains des plus riches. Ils s'approprieraient ainsi l'un des plus grands avantages naturels du Québec.

La force hydraulique du Nord constitue un avantage (en économie du développement, le terme «avantage naturel» est consacré) naturel indéniable pour l'économie du Québec. Malgré toutes les critiques, Hydro-Québec a su faire de cet atout (vous avez raison : le mot «atout» ici est préférable pour mieux attirer l'attention du lecteur) un avantage comparatif qu'elle a préservé avec le temps. Cet avantage naturel peut être gaspillé au point d'annuler un avantage économique comparatif si des politiques de

courte vue devaient avoir préséance. Par exemple, une tarification égale au niveau international annulerait de facto cet avantage comparatif du Québec qui se manifeste à plusieurs égards :

- D'abord, on a les tarifs d'électricité les plus bas au monde. Les tenants de la privatisation semblent considérer cela comme une tare plutôt que comme une très grande fierté ;
- L'histoire nous démontre que nos bas tarifs ont été un facteur de localisation industrielle majeur. (Aluminium, pâtes et papier,...) ;
- La production d'hydro-électricité est la plus «propre» d'un point de vue environnemental ;
- La force hydraulique est une ressource immédiatement renouvelable. La nature se charge de remplir les réservoirs sans trop de délais ;
- Une électricité à bon marché a permis aux ménages et aux entreprises de se chauffer au meilleur coût: bas coût de chauffage et installations de chauffage (plinthes) bon marché. On a ainsi les moyens de se payer la «Cadillac» des systèmes de chauffage;
- Imaginons les coûts de remplacement si on devait avoir des prix trop onéreux et son impact négatif majeur.

La dette du Québec

Concernant l'endettement du Québec, il importe de ramener les pendules à l'heure. Hydro-Québec constitue le principal actif du gouvernement du Québec lorsqu'il emprunte, un avantage que nous perdrons en vendant. C'est grâce à cet actif que la cote du Québec est si forte. Aussi, Hydro-Québec agit, à l'occasion, comme caution pour certains types d'emprunts.

L'important est la dette nette du gouvernement. Le Vérificateur général du Québec tient un discours très

articulé à ce sujet depuis plusieurs années. Dans la mesure où on pourra mieux mesurer la valeur réelle des actifs gouvernementaux, moins élevée sera la dette nette du gouvernement. L'effet net sur la dette sera mieux qu'une vente de feu et, en conséquence, amélioration de la cote de crédit et de la capacité d'emprunt à long terme. Pas besoin de vendre Hydro-Québec pour tirer profit de sa valeur.

Jean-Pierre Aubry (voir ci-haut) et Yvan Allaire (www.ledevoir.com/2007/09/10/156213.html) apportent d'autres arguments aussi pertinents. Les opinions chez les économistes peuvent varier selon les intérêts de chacun et la perspective d'analyse. D'où l'importance d'avoir une vision prospective du futur (www.econometrikplus.com/Site_francais/Prospective.htm).

Ronald Carré

Économiste (www.EconometrikPlus.com)